

CHAPITRE III

LES SOURCES HISTORIQUES

1. LES ORIGINES DU PAYS DE FRANCHIMONT.

L'ancienneté de la région de Theux est attestée par les découvertes archéologiques nombreuses : gisement mésolithique de l'Ourlaine (31), cimetière belgo-romain à Jusleville et Pierreux-champs (32), villa romaine et son fanum à Jusleville (33). Lors des fouilles de l'église de Theux, on mit au jour des vestiges d'édifices religieux mérovingiens et carolingiens (34).

Les sources diplomatiques sont muettes pour Theux à l'époque mérovingienne. Par contre, plusieurs diplômes carolingiens mentionnent Theux sous le vocable *Tectis*. Le premier de ces actes est de Louis le Pieux et date de 814. Constatant l'association des termes *Fiscus* et *Palatium regium* de 814 à 827, Henri Baiverlin en a déduit l'existence d'un palais royal au centre du domaine de Theux, vraisemblablement à l'emplacement de l'église ou dans les environs immédiats (35). En 898, Zwentibold, roi de Lotharingie, cède à l'évêque Francon et à l'Eglise de Liège, sa villa de Theux avec toutes les dépendances de celle-ci. Cette donation est confirmée une première fois en 908 par Louis l'Enfant et une seconde fois par Charles III le Simple, en 915, qui spécifie l'existence d'une *forestis* attachée à la villa.

C'est donc bien l'acte de 898, confirmé en 908, qui crée, territorialement, le pays de Franchimont. Après cette date, la villa royale de Theux appartient à l'Eglise de Liège (36). Le pays, dont le nom de Franchimont n'apparaîtra pas avant 1155, sera étroitement lié à l'histoire de la principauté de Liège, des origines à la fin de l'Ancien Régime. Seule l'engagère à la famille de la Marck, de 1477 à 1505, marquera une parenthèse dans cette continuité.

2. LE CHATEAU DE FRANCHIMONT, DE 1155 A 1505.

Ni la donation de 898, ni celle de 915 ne mentionnent l'existence d'une forteresse. L'affirmation de Jean d'Outremeuse, selon laquelle le château aurait été construit par Charles Martel ne repose sur aucun fondement (37). La plus ancienne mention se trouve dans un diplôme du 24 juillet 1155. Le pape Adrien confirme, en les énumérant, les possessions de l'Eglise de Liège. Parmi celles-ci, on trouve le *castrum Franchiermont* (38). L'empereur Frédéric I répète cette confirmation à Trente le 7 septembre 1155. On y relève : *castrum Franchiermont cum omnibus pertinentiis suis* (39).

- (31) P. LAUSBERG, J. LAUSBERG-MINY et L. PIRNAY, *Le gisement mésolithique de l'Ourlaine à Theux*, dans *A.B.*, n° 213, Bruxelles, 1979, p. 20 à 24. - Voir aussi G.-X. CORNET et H.-C. STRAET, *La préhistoire au pays de Verviers*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 47, 1960, p. 25 à 27 et *idem*, *La préhistoire au pays de Verviers, supplément*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 54, 1967, p. 27.
- (32) A.-M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Liège (depuis l'âge du bronze jusqu'aux Normands)*, Bruxelles, 1964, p. 84 à 87.
- (33) P. COUNASSE, *Recherches au cimetière romain de Pouillou-Fourneau à Theux*, dans *Archéologie*, 1977, t. 2, p. 93 et 94.
- (34) P. HOFFSUMMER et P. BERTHOLET, *Fouilles de l'église des Saint-Hermès et Alexandre à Theux*, dans *Archéologie*, 1977, t. 2, p. 104 et 1978, t. 2, p. 86 à 88.
- (35) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 74 à 128. - J. STIENNON, *L'art carolingien*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes, lettres, arts, culture*, (dir. R. LEJEUNE et J. STIENNON), t. 1, *Des origines à la fin du XV^e siècle*, s. 1, (1977), p. 222 à 224.
- (36) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 74 à 108. - E. FAIRON, *Les donations de forêts aux Xe et XI^e siècles en Lotharingie et en Allemagne*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 4, 1925, p. 91 à 98 ; - Voir aussi H. MÜLLER-KEHLEN, *Die Ardennen in Frühmittelalter, Untersuchungen zum Königsgut in einem karolingischen Kernland*, Göttingen, 1973, p. 207 à 215.
- (37) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 109.
- (38) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. 1, Bruxelles, 1893, p. 78.
- (39) *M.G.H., Diplomata*, t. 10, 1^{ère} partie, *Frederici Diplomata*, éd. H. APPELT, Hanovre, 1975, diplôme n° 23, p. 206 à 208.

L'avouerie de Franchimont est citée, elle aussi, pour la première fois en 1155, mais sous le nom d'avouerie de Theux. Citée en même temps que le château, elle en est indépendante. Par contre celles de Fontaine, Fosses, Bouillon, Cinez et Huy se rattachent aux châteaux-forts de ces localités. Il semble aussi que l'avouerie de Theux soit plus ancienne que le château (40).

L'affirmation simpliste selon laquelle Franchimont signifierait *Mont-franc* ou *Mont du Franc* trouve encore des lecteurs crédules (41). Heureusement l'étude étymologique, argumentée, de J. Feller, nous éclaire sur l'origine de ce nom de lieu qui servit à désigner l'ensemble du pays. La conclusion de cette étude est que *Franchimont* signifie mont de Frankar. Que ce nom de personne soit d'origine franque ne prouve pas la fondation d'un établissement franc sur la colline ; le terme *mont* indique sans conteste que la dénomination est d'origine romane (42).

Isolé du reste de la principauté Franchimont sert de "Marche" vers l'est. Ses voisins sont le duché de Limbourg au nord, la principauté de Stavelot au sud-est et à l'ouest, le duché de Luxembourg au sud (43). L'expression traditionnelle, et tardive, pour désigner cette enclave de Liège, est "marquisat de Franchimont". On ignore l'origine exacte de l'appellation. Depuis le début du XVII^e siècle, les princes-évêques prennent l'habitude de s'intituler "marquis de Franchimont" sans que l'on sache pourquoi. Erard de la Marck est le premier à le faire dans un acte octroyant un marché au village de Marché en 1513 (44). Les princes-évêques antérieurs emploient des expressions comme "notre pays de Franchimont", "la place et terre de Franchimont" ou tout simplement "le Franchimont" pour désigner la châtellenie (45).

Le château est une des douze résidences de l'évêque. Au pays des cinq bans, Theux, Spa, Sart et Jalhay auxquels se joint à une date inconnue Verviers (46), il est le centre de l'autorité militaire, judiciaire et administrative. Le châtelain est chargé de représenter le prince. Il est nommé et révoqué par lui ou par le chapitre cathédral (47). Normalement, il doit résider dans la forteresse, mais il s'adjoint souvent un lieutenant-gouverneur pour le remplacer. Plusieurs historiens ont déjà consacré de savantes études aux châtelains de Franchimont (48). Il est hors de notre propos de les reprendre.

D'après le chroniqueur Gilles d'Orval, le château a déjà subi des améliorations sous Henri de Leez (1145-1164) (49). Bien que la chronique soit d'une centaine d'années postérieure à l'événement (50), Jean-Louis Kupper, assistant à l'Université de Liège, nous a assuré de son authenticité. En effet, selon lui, Gilles d'Orval a puisé ses renseignements dans des documents de la cathédrale Saint-Lambert. D'après ce texte, on peut donc penser qu'il existait déjà une place forte à Franchimont avant 1155, date de la première mention.

(40) F. TIHON, *La haute avouerie de Franchimont*, Liège, 1927, p. 29.

(41) DETROOZ, *op. cit.*, p. 2.

(42) J. FELLER, *Origines de quelques noms de lieux verviétois*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 12, 1912, p. 247 à 249.

(43) Voir la carte du marquisat de Franchimont dressée par Jean-Philippe de Limbourg dans son ouvrage, *Les amusemens de Spa*, 2^e éd., vol. 1, Amsterdam, 1782, p. 20. Voir aussi J. RUWET, *La principauté de Liège en 1789, carte de géographie historique*, Bruxelles, 1958, carte hors-texte.

(44) Henri BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 108, cite une ordonnance de 1551 comme premier document où le prince-évêque s'intitule "marquis de Franchimont". A. BODY, *op. cit.*, p. 42, note 2, ne se trompe pourtant pas en citant le texte de 1513 qui commence par "Erard de la Marck, par la grâce de Dieu, Evêque de Liège, duc de Bouillon, Comte de Looz, Marquis de Franchimont, (...)" (A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 64, fol. 158 et 159).

(45) H. BAIVERLIN, *op. cit.*, p. 108 et 109.

(46) E. FAIRON, *op. cit.*, p. 103. Voir aussi A. BUCHET, *Monographie de l'arrondissement de Verviers, II, Verviers, des origines jusqu'à avant sont érection en ville (1651)*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 58, p. 63 et 64.

(47) P. DE LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, p. 117 à 118.

(48) P. DE LIMBOURG, *op. cit.* - P. DEN DOOVEN, *Les émoluments des châtelains de Franchimont*, dans *B.I.A.L.*, t. 67, 1949-1950, p. 97 à 102. - P. DEN DOOVEN, *Histoire du château de Franchimont, la châtellenie, les châtelains*, Dison, 1970, p. 159 à 173. L'auteur présente une liste des châtelains depuis 1254 et une autre des lieutenants-gouverneurs, les plus complètes à ce jour.

(49) GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, dans *M.G.H., Scriptores*, éd. J. FELLER, t. 25, Hanovre, 1880, p. 1 à 129. On peut lire au livre 3, chap. 30, p. 104, ligne 27 : "Castrum de Franchiermont melioravit".

(50) S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen âge*, Bruxelles, 1903, p. 451. La chronique est terminée en 1251.

Dès la fin du XII^e siècle, des contestations surgissent entre la principauté de Liège et le duché de Limbourg au sujet de l'occupation du siège épiscopal. Simon de Limbourg, soutenu par le duc de Brabant, revendique l'évêché de Liège contre Albert de Cuyck, appuyé par le comte de Hainaut. Un accord est établi pour éviter le conflit et entraîne le partage de la garde des principales places fortes du pays. De ce fait, le duc de Brabant occupe Franchimont à partir de 1195 jusqu'à l'issue du débat. Celui-ci sera tranché par le pape en faveur d'Albert de Cuyck (51).

Durant le XIII^e siècle, Franchimont est plusieurs fois mêlé aux guerres féodales. Waleran de Limbourg-Montjoie, après avoir été maréchal d'armée de Jean d'Épesses, évêque de Liège de 1229 à 1238, change d'attitude pour devenir son implacable ennemi. En 1236, il entre en conflit avec son ancien maître, qui réclame les avoueries d'Assesse et de Gesves, et envahit la châtellenie de Franchimont. Theux est incendié et le château en partie détruit (52). Par mesure de représailles, l'évêque mène une expédition punitive à Butgenbach, Bastogne et Durbuy. En 1263, des troupes lorraines assiègent vainement le château. En 1285, Henri de Gueldre, ancien évêque destitué par le pape, est tué au pied même du château. Il tentait une incursion à la tête d'une bande de pillards. Enfin, en 1290, le gouverneur de Limbourg, ayant des sujets de plainte contre les Franchimontois, cherche à les molester (53).

Pendant la guerre des Awans et des Waroux, qui commence avec le XIV^e siècle, Adolphe de la Marck, prince-évêque de 1313 à 1344, est en lutte continuelle avec ses sujets. Durant cette période troublée, il fortifie Franchimont pour s'y réfugier. En 1328, il y donne des fêtes brillantes. Son successeur et neveu, Englebert de la Marck (1344-1363) est à nouveau en conflit avec des révoltés. En 1348, les Liégeois tentent de s'emparer de la forteresse du "Franchimont", dont les habitants sont restés fidèles à l'évêque. Le siège est repoussé. Sous Jean d'Arckel (1364-1378), en 1369, on renouvelle les joutes et festins que connut le château à l'époque des la Marck (54).

A la fin du siècle, en avril 1387, le château est incendié. D'après les chroniques, le sinistre est accidentel et Arnould de Hornes ordonne aussitôt la reconstruction. Il fait même ajouter "deux tours supérieures, avec l'édifice entre deux, du fondement jusqu'à l'accomplissement" (55).

Le début du XV^e siècle est marqué par la visite de Jean de Bavière, en 1415. A cette occasion, on déploie une pompe magnifique. Mais la chronique de Jean de Stavelot parle aussi de raids franchimontois dans le duché de Bouillon, les seigneuries de La Roche, de Houffalize. Le château joue son rôle de prison. Vers 1461, les Liégeois saccagent le duché de Limbourg car son souverain, le duc de Bourgogne, soutient Louis de Bourbon en lutte avec ses sujets. Les Franchimontois, unis aux Liégeois, assiègent Limbourg et emportent presque la place. En 1468, c'est le célèbre épisode des 600 Franchimontois. Cette page de l'historiographie liégeoise a fait l'objet de nombreux travaux, souvent littéraires, parfois scientifiques (56). L'événement n'a pas de rapport direct avec le château et est donc étranger à notre travail. Il semble même que le château n'ait pas souffert des dévastations de Charles le Téméraire, le châtelain étant du parti de Louis de Bourbon (57).

C'est au sein de la lutte entre les princes-évêques de Liège et la famille de la Marck que s'inscrit l'engagement de Franchimont de 1477 à 1505. "Le 3 octobre 1477, Guillaume de la Marck reçoit en engagement pour sûreté d'un prêt de 4000 florins du Rhin fait à Louis de Bourbon et de 1000 florins à dépenser en réparations, la place et châtellenie de Franchimont avec tous ses revenus, à condition de

(51) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 22 et 23.

(52) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII^e et le XIV^e siècle*, Liège, 1891, p. 98.

(53) *Idem*, p. 23 à 26. - A. BODY, *op. cit.*, p. 44 et 45.

(54) A. BODY, *op. cit.*, p. 46 et 47, sans sources.

(55) *Chronique latine de Jean de Stavelot*, dans S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, t. 1, Bruxelles, 1913, p. 89 : "Anno domini 1387, ultima die aprilis, concrementum fuit castrum de Franchimont per ignem delatum ad turrim et per vigilem neglectum, sed paulo post dominus Arnouldus episcopus duas turres superiores cum edificio quod inter eas habetur a fundamento et supra de novo reedificari". - *Chronique abrégée de Jean d'Outremeuse*, dans S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. 2, Bruxelles, 1931, p. 221 : "L'an mesme (1387), le dernier jour d'avril fut brusléz le chasteau de Franchimont par de feu portéz à une thour et illec par la garde oblié. Mais peu après, Monsieur Arnold de Horne l'evesque feit rédiffier deux thours supérieurs, avec l'édifice entre deux, du fondement jusques à l'accomplissement".

(56) Sur l'aspect légendaire de cet épisode et la manière dont les historiens ont abordé le problème, voir : E. LEGROS, *Liège contre Bourgogne et spécialement les 600 Franchimontois chez les littérateurs et les historiens*, dans *La vie wallonne*, t. 43, 1969, p. 113.

(57) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 28.

prêter serment à l'Eglise de Liège et de n'entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'évêque et des Etats du pays" (58). Il semble que ce changement de souverain n'incommode ni les habitants de la châtellenie, ni le châtelain, Jehan Thomson, ralliés à la cause des la Marck. En cédant Franchimont en engagère, Louis de Bourbon, à court d'argent, croit gagner l'amitié de Guillaume. En fait, il n'en est rien car l'attitude de ce dernier devient de plus en plus arrogante. Guillaume brave l'autorité du prince-évêque et renforce sa puissance militaire. Il fortifie Franchimont et ajoute de nouveaux ouvrages de défense en 1478 (59).

Le " Sanglier des Ardennes " est assassiné le 17 juin 1485, à Saint-Trond. Jean Ier de la Marck se fixe à Franchimont puis se détache de la châtellenie au profit de Jehan Thomson, toujours du même parti. En 1486, les Franchimontois sont chassés de la cité de Liège et se retranchent à Franchimont, qu'ils fortifient (60).

En janvier 1487, Robert II et Everard de la Marck partent de Franchimont pour assiéger Liège. Ils bombardent la ville depuis le couvent de la Chartreuse, qu'ils fortifient (61). Excédé par ces coups de mains, Jean de Hornes, successeur de Louis de Bourbon, tué par Guillaume en 1482, est résolu à " chasser ces corbeaux pillards de leur nid " (62). A Liège, le projet est formé de s'emparer de la place de Franchimont et une armée, sous le triple commandement du comte de Hornes, du grand mayeur Raes de Waroux et du capitaine Thierry Poullon, est mise sur pied. On recommande de ne pas commettre d'actes hostiles dans les villages franchimontois et on réquisitionne chevaux et charrettes. Le siège débute le 14 juillet. Des machines de guerre et des bombardes sont disposées sur les collines avoisinantes. Robert de la Marck fait alors appel à la France, qui avait renforcé ses unités en Champagne sous le commandement de Jean d'Albret, sire d'Orval. Le 25 juillet, celui-ci écrit à Charles VIII : ". . . En outre . . . suis dehument informé que l'évesque de Lyege a mis ensemble cinq ou six mil hommes et desja il a mis le siege devant le chasteau de Franchimont appartenant à messire Robert de la Marck qui est une bonne place, lequel m'a requis estre secours ". Cette intervention extérieure oblige Jean de Hornes à lever le siège, le 8 ou 9 août, suivant les sources (63). Franchimont n'était pas la seule forteresse d'où Jean de Hornes voulait déloger les la Marck. Le 5 mai de la même année, il avait ordonné la destruction d'Anthisnes, Esneux et Saive (64).

Les hostilités durent plusieurs années encore avant que l'on ne songe à la paix. Les tractations pour faire cesser l'engagère aboutissent en 1504 à un pacte de rachat de la châtellenie. Les habitants sont convoqués à une cérémonie, dans la plaine du Jonkeu, pour concrétiser le retour à la principauté (65). Un nouveau châtelain, Robert de Boulant, est choisi par Jean de Hornes, le 10 avril 1505. Une garnison de douze personnes est installée.

Ce nombre peut paraître fort réduit. En fait, il faut préciser qu'en cas de troubles la défense de la forteresse incombe aux habitants des cinq bans. De plus, la garde ordinaire doit être assurée par les habitants du village de Marché-sous-Franchimont dont l'existence est probablement liée au château. Marché jouit d'ailleurs de privilèges, octroyés par le prince-évêque, qui sont souvent à l'origine de conflits avec Theux (66).

(58) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 31. Voir aussi J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Histoire de la maison de la Marck*, 1898, p. 196.

(59) T. BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. 2, Liège, 1725, p. 190, chez A. BODY, *op. cit.*, p. 60.

(60) " Le dit chatelain réédifia la place thour, bollewerck et païces " (A.E.L., *Archives du Conseil privé*, K. 26, p. 153, chez A. BODY, *op. cit.* : p. 62, note 1). Nous n'avons pas retrouvé le document aux A.E.L. : le classement a changé et on ne trouve rien vers l'année 1486.

(61) Sur le couvent de la Chartreuse à Liège, voir (J. STIENNON), *La Chartreuse des douze apôtres de Liège*, dans *Monasticon belge*, t. 2, Liège, 1962, p. 489 à 498.

(62) A. BODY, *op. cit.*, p. 63.

(63) *Chronique du règne de Jean de Hornes*, dans S. BALAU, *op. cit.*, p. 359. - *Chronique de Jean de Looz*, dans P.F.X. DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes 1455-1505*, Bruxelles, 1844, p. 96 - T. BOUILLE, *op. cit.*, t. 2, Liège, 1736, p. 170. - P. HARSIN, *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège*, t. 1, *La principauté de Liège à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Hornes, 1477-1505*, Liège, 1957, p. 205 à 207.

(64) M. OTTE, *Etude archéologique et historique du château médiéval de Saive*, dans *B.I.A.L.*, t. 83, 1971, p. 247.

(65) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 38 à 43.

(66) *Idem*, p. 97 et 98. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*, Liège, 1910.

3. LE CHATEAU DE FRANCHIMONT, DE 1505 A 1800.

a. LE XVI^e SIECLE.

Après les troubles qui agitèrent le XVe siècle, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, la principauté connaît une " Renaissance " au début du XVI^e siècle. Ce renouveau est dû à la personnalité d'un des plus grands princes-évêques de Liège, Erard de la Marck, originaire de Sedan, élu par le chapitre de Saint-Lambert le 30 décembre 1505. Les Franchimontois, sujets de la Marck pendant près de 27 ans, seront les premiers bénéficiaires de la politique de paix et de prospérité voulue par Erard (67). Sa présence est souvent signalée au château de Franchimont : en décembre 1513, le 4 janvier 1514, pendant trois semaines à partir du 23 avril de la même année, le 22 janvier 1516, le 25 juin et le 1er juillet 1518, et le 22 septembre 1537, où il concède une foire franche et un marché à la communauté de Theux (68).

La sécurité du territoire est une des préoccupations majeures dès le début du règne. Après les dévastations du XVe siècle, les forteresses liégeoises sont en piteux état. Le 18 février 1507, une ordonnance princière, dont la portée est générale, aborde le problème. Erard décide d'élire deux maîtres avertis qui dirigeront les travaux réparateurs. A Liège, on dresse des ouvrages de défense aux portes de Saint-Martin, de Sainte-Walburge, et à Saint-Laurent. La restauration des remparts liégeois dure pendant tout le règne d'Erard de la Marck. La grande partie des impôts et gabelles est investie dans la construction et l'entretien des places fortes, tant à Liège qu'ailleurs dans la principauté. Lors d'une séance des Journées d'Etats, le 9 janvier 1509, Erard de la Marck demande qu'on lui fournisse " six ans durant, en chacun quartier deux mil florins de bonne monnaie ". Ces sommes sont perçues pour les forteresses, " pour toutes les frontières du pays ". Le 29 avril 1527, un impôt est voté et le mémoire présenté aux Etats suppute une dépense annuelle régulière de 14219 florins destinés aux châteaux de Bouillon, de Couvin, et à la restauration du palais de Liège. Erard restaure Huy dès 1507. La tour " la Marck " mesure 60 pieds de hauteur. On creuse un puits au château dès 1511 (69).

Ces mesures sont évoquées dans un passage de la chronique de Jean de Looz qui mentionne aussi Franchimont : " (Erard) mis grande paine à réparer les places et forteresses du pays, qui avoyent estez destruites par les guerres susdits. Premièrement fist réparer le chasteau de Huy et y fit faire un puis à grand despens. Item les chasteaux de Dynant, Stockem et de Franchimont ; il fit aussi réparer Curenge et Seraing. " (70) L'épithaphe à la mort du Cardinal, en 1538, fait aussi l'éloge de la reconstruction des forteresses : " (. . .) Durant ce temps aussy que l'on a veu édiffia le fort chasteau de Huy, Dinant, Stockem, puis Franchimont aussy Buillon, Curange ne fut mye en oublye ". (71) Les travaux faits à Franchimont abiment les alentours car le 18 juin 1522, " Collette de Gomzé, au nom du prince, cède à Jehanchau de Marché, 1er, une pièce de Werischas (72) dessus le prés des lys (73), dessous la luid (?) du château de Franchimont (...), 2e, le coup d'eau (74) à prendre dans la rivière (...) en récompense des dommages et intérêts que l'on a fait au dit pré des lys, et qu'on pourra encore y faire par la vintange des terres que l'on a mené à l'entour de la place de Franchimont. (...) " (75).

Erard se soucie du ravitaillement et de l'entretien du château. Il faut, au pied de celui-ci, une population nombreuse et stable, assurée de vivre en paix (76). Au village de Marché-sous-Franchi-

(67) A. DOMS, *Le renouveau du Franchimont sous Erard de la Marck*, dans *H.A.S.*, t. 22, 1980, p. 98.

(68) E. BUCHIN, *Le règne d'Erard de la Marck*, coll. *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège*, t. 47, Liège-Paris, 1931, p. 244 à 246. - P. HARSIN, *Etudes critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, t. 2, *Le règne d'Erard de la Marck*, Liège, 1955, p. 244. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 45. - A. DOMS, *op. cit.*, p. 103.

(69) E. BUCHIN, *Erard de la Marck et la restauration des forteresses liégeoises*, dans *Léodium*, t. 21, 1928, p. 68 à 81.

(70) S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. 2, Bruxelles, 1931, p. 342.

(71) *Chronique du règne d'Erard de la Marck*, dans S. BALAU et E. FAIRON, *op. cit.*, p. 396.

(72) Wèriha : terrain vague servant d'aisance communale. (J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933, p. 706).

(73) D'après le cadastre de 1829, le pré des lys se situe entre la Hoëgne et le château, sur le versant sud de la colline (voir *infra*, p. 25).

(74) Bief.

(75) A.E.L., *Cour de justice de Theux, 1515-1524*, fol. 318.

(76) A. DOMS, *op. cit.*, p. 99.

mont, le prélat concède, le 9 décembre 1513, un marché à tenir chaque samedi et deux foires annuelles, l'une à la Saint-Nicolas d'été (9 mai), l'autre à la Saint-Nicolas d'hiver (6 décembre) (77).

A la propriété d'un pré avoisinant, "le pré du Marché", est liée la "servitude de l'eau à Franchimont". Servais, fils de Jehan Simonet, propriétaire à partir du 29 octobre 1538, "doit livrer l'eau à Franchimont". Le 17 août 1605, "Jean Chawa de Sasserotte et son fils aîné transportent pour 1121 florins liégeois, le pré qui a la servitude de l'eau à Franchimont à Lambert Boniver dit le maire de Marché". Celui-ci s'en dessaisit le 11 octobre 1649 (78).

D'après les textes, la chapelle du château ne paraît pas antérieure au XVI^e siècle. Elle est signalée dans le pouillé de 1558 sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Auparavant les habitants de la forteresse suivaient le culte en la chapelle Saint-Nicolas de Marché-sous-Franchimont. Pourtant, en 1561, celle-ci est toujours appelée castrale (79). L'exiguïté de la chapelle du château (6,5 x 6,5 m) ne permet peut-être pas à tous les habitants du château d'y suivre l'office (80).

La seconde moitié du XVI^e siècle est marquée par les guerres de religion. En 1568, Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, pille et brûle les alentours de Liège (81). Les milices franchimontoises, accompagnées des Lognards, le forcent à se retirer. La même année, le prince-évêque Gérard de Groesbeck visite le château de Franchimont. Verviers et ses magistrats lui offrent un foudre de vin de Moselle et un boeuf (82). En 1572, la guerre entre Espagnols et "Gueux" des Pays-Bas éclate dans toute son ampleur. Le désordre grandit aux frontières et des pillards foulent le pays de Liège (83). Le 6 juillet, le prince-évêque écrit au capitaine de Franchimont, lui ordonnant de fortifier la place et de se munir de vivres (84).

En 1568, d'après un inventaire du 7 octobre, l'enceinte de Franchimont est en bien mauvais état. La tour d'entrée est "sans deffense basse de cousté de Spau". La porte est "bonne" mais un vieux pont remplace le pont-levis. Une des canonnières de la casemate sud-est est hors d'usage. Les autres canonnières sont à moitié enterrées. La communication entre l'intérieur du château et la casemate sud-ouest est condamnée. Ses canonnières dirigées vers l'est sont enterrées ; les deux autres, dirigées vers l'ouest, sont en ruine. Les murailles comprises entre ces casemates sont "en la partie d'embas fort desrompues et dangereuses". La casemate ouest est en meilleur état bien qu'une des canonnières dirigées vers Chawieumont soit enterrée. Les quatre canonnières de la casemate nord-ouest sont enterrées (85). En 1581, Adolphe de Presseux est remboursé de frais de réparations s'élevant à 246 fl. 14 p. (86). Le pont est réparé en 1595 (87). D'autres réparations sont effectuées en 1596 et la part du ban de Theux s'élève à 336 fl. bb. (88).

Le château sert de lieu d'accueil et de refuge pour les personnalités se rendant aux eaux de Spa. Ainsi, en 1581, une dame de France, dont on ignore l'identité, demande au chapitre l'autorisation de loger à Franchimont. De même l'archevêque de Trèves en 1584. Alexandre Farnèse, à Spa en 1589, 1591 et 1592, est reçu par Ernest de Bavière à l'intérieur des murs de la forteresse. (89)

Mais Franchimont resta aussi l'unique prison pour les cinq bans et ce, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La cour de justice de Theux, requise par le châtelain, exerce au château. Les prétendus

(77) A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 64, fol. 158 et 159.

(78) F. TISON, *Le livre des fiefs du marquisat de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 6, 1905-1906, p. 312, 326 et 340.

(79) P. BERTHOLET, *La chapelle de Marché*, dans *Trésors d'art religieux au marquisat de Franchimont* (catalogue d'exposition), Theux, 1971, p. 113 et 114.

(80) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 100, note 13.

(81) J. LEJEUNE, *La principauté de Liège*, Liège, 1948, p. 133.

(82) A. BODY, *op. cit.*, p. 70, sans sources.

(83) J. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 133.

(84) D.D. BROUWERS, *Les dépêches du Conseil privé relatives au pays de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 8, p. 45 à 72, p. 51. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 53.

(85) Document présenté par le docteur Tison lors d'une séance de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire mais non publié (voir *B.S.V.A.H.*, t. 4, 1906, p. 55 à 57). Voir *infra*, annexe 1, p. 101.

(86) D.D. BROUWERS, *op. cit.* : p. 55. - A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 3, fol. 10 v^o.

(87) S. BORMANS, *Table des registres aux recès de la cité de Liège*, Tongres, 1871-1876, p. 51.

(88) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 1, n^o 119 (détruit). - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54.

(89) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 46 à 48.

sorciers et sorcières seraient torturés à Franchimont avant d'être conduits au bûcher. Les délits forestiers sont jugés très sévèrement. Les exécutions capitales ont lieu en dehors du château, notamment sur la plaine du Jonckeu, où trois bonniers de terre sont réservés afin que les manants assistent aux supplices (90). En 1552, une prisonnière, condamnée pour enlèvement d'une jeune fille, s'évade en séduisant le gardien Jehan Henrard (91). En 1609, on retrouve au pied du donjon le cadavre de Jean de Miche, ex-bourgmestre de Liège, emprisonné à Franchimont. Suicide ou assassinat ? L'affaire est étouffée (92).

Vers la moitié du XVI^e siècle, une innovation, toute protocolaire, donne au châtelain le titre de gouverneur du marquisat de Franchimont (93). A partir de 1578, cette fonction est réservée à la famille de Linden. En 1610, Charles-Ernest de Linden épouse Catherine de Druyn de Rosey. Celle-ci lui apporte le château de Wégimont, plus confortable, qui devient leur véritable résidence (94). Cela ne signifie pas que le château soit livré à l'abandon. La présence des Linden est attestée par le courrier envoyé depuis Franchimont, même au XVII^e siècle (95).

b. LE XVII^e SIECLE.

Durant le XVII^e siècle, Franchimont est entretenu, péniblement peut-être, mais régulièrement. Robert de Linden signale des réparations urgentes en 1605 (96). Le vent produit des dégâts en 1606 (97). Le 14 mars 1607, une visite a lieu sous la conduite du bourgmestre et des échevins de Theux "à effet de faire oculaire visitation de la ruinée et dégaste fait et apparant à levyce, au venier, à plusieurs endroit de la dicte maison (...)" (98). Dans cette description détaillée, on apprend que la partie sud-est du donjon est fissurée et qu'elle s'incline dangereusement vers Staneux. La dégradation entraîne d'autres dégâts, notamment dans la "salle des gentilhommes" et dans la "cuisine du prince". C'est la mauvaise qualité de la maçonnerie qui est mise en cause, car la toiture est bonne. En 1610, une tempête emporte des fenêtres et découvre les toits (99). Des réparations, dont celle du pont, ont lieu la même année, car la communauté de Theux doit 166 fl. 12 p. à cet effet (100). L'ordre est donné, en 1612, de réparer les toits, fenêtres et verrières (101). L'installation d'une conduite d'eau à la "fontaine du château" coûte 320 florins en 1620 (102). Le chapitre ordonne de faire des réparations en 1622 (103). Le 3 juin 1632, le pont-levis étant en ruine, ordre est donné au receveur Picqueureau de faire couper les arbres nécessaires à sa réparation (104). En 1637, on emploie plus de 7000 fl. bb. pour réparer "la maison et chasteau de Franchimont qui sont encore inhabitables tant par manque-

(90) P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 74.

(91) D.D. BROUWERS, *op. cit.*, p. 56. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle, d'après des documents inédits*, Liège, 1910, p. 15.

(92) P. DE LIMBOURG, *Procès-verbal d'autopsie de Jean Miche*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 17, 1923-1924, p. 102 et 103. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 78 et 79.

(93) P. DE LIMBOURG, *Les châtelains de Franchimont*, dans *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, p. 117 à 124, p. 119.

(94) P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle*, ... p. 8 et 9. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 46 et 47.

(95) De septembre 1672 à août 1674, cinquante quatre lettres de dates différentes sont envoyées par le comte de Lynden, depuis le château de Franchimont, au seul magistrat de Verviers (A.V.V., *Table de Barthélémy, correspondance*, Renseignement aimablement communiqué par Paul Bertholet).

(96) S. BORMANS, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre Saint-Lambert à Liège, 1427-1650*, Liège, 1869-1875, p. 303. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54.

(97) A.E.L., *Archives de Spa*, liasse n^o 34. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 54, note 6.

(98) Voir *infra*, p. 102.

(99) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 32, lettre du 21/1/1610. - P. DEN DOOVEN, p. 55, note 9.

(100) A.E.L., *Archives de Theux*, farde 2, fol. 63 (détruit). - P. DEN DOOVEN, p. 55, note 9.

(101) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 8, fol. 87.

(102) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 9, fol. 235. D'après les fouilles récentes (1981), cette fontaine se situait peut-être au milieu d'un perron construit dans la haute-cour, contre la façade sud de l'aile nord. Ceci est d'autant plus vraisemblable qu'un aménagement en briques semble avoir été prévu à cet effet. De plus, l'ouvrage se situe juste au-dessus de la citerne creusée dans la cour. De la céramique du XVII^e siècle a été trouvée en relation avec l'aménagement du perron. (Voir *infra*, p. 74 et plan 2).

(103) S. BORMANS, *op. cit.*, p. 366.

(104) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 10, fol. 39.

ment d'escuyries ruinées entièrement comme aussi des chambres et cysternes" (105) Servais Bauvier entreprend la réparation du château vers 1637 (106). La Chambre des comptes paye 27 fl. bb. aux ardoisiers Giles Visé et Pacquay Rouma pour avoir travaillé aux toits en 1639 (107). En 1654, l'ingénieur de Son Altesse, accompagné de deux soldats, vient "tirer" le plan du château (108). Des réparations aux toits sont encore signalées en 1662 et 1665 ; d'autres, à la chapelle et à la brasserie, en 1674 (109).

Abry signale la découverte d'une couleuvrine de fonte dans les fossés de Franchimont, en 1675. Elle était datée de 1475 et portait le nom de Wathieu de Coswarem, maître de Liège, ainsi que, gravés sur la culasse, les noms des bourgmestres de 1527 (110).

Le marquisat n'est pas épargné des guerres qui agitent le XVII^e siècle. Ferdinand de Linden (111), craignant un coup de main d'un des belligérants, Impériaux ou Français, ordonne au bourgmestre d'entourer Theux de barrières et de palissades. Cela se fait en 1652 et 1653. L'ordre est renouvelé en 1667 (112). Mais en 1676, Louis XIV ordonne la démolition des fortifications ainsi que de Franchimont. Les habitants sont obligés de participer au démantèlement. Le 31 octobre, l'Assemblée du Magistrat établit la part de la communauté de Theux (1730 fl.) dans "la démolition de la tour du chateau de Franchimont, et de l'entretien du capitaine et soldats y logés pendant laditte démolition, et pris de la poudre, a tout quoy on nous at obligé de la parte de Sa Majesté très chrestienne" (113). Cependant, les démolisseurs "trouvèrent les murailles du dit château d'une struicture si dure qu'ils ne purent le démolir que fort peu, voire le fourneau qu'ils avaient apprêté pour le faire sauter avec quantité de poudre ne fit aucun effet et le laissèrent" (114).

Malgré les événements de 1676, on continue d'entretenir le château avec des réparations d'inégale importance. En 1678, ordre est donné de réparer les vitres de "l'esteuve", de la "chambre de son altesse", de mettre des treillis d'osier aux fenêtres de la chapelle pour les protéger du vent, de réparer les toits et de mettre un canal de bois pour conduire les eaux des toitures à la citerne (115). En 1689, on accorde 200 écus à Son Altesse pour que le château "soit renfermé du côté de l'entrée" (116). Il s'agit peut-être de combler une brèche due aux destructions de 1676. Les travaux ont probablement lieu douze ans plus tard seulement, car, en 1701, on doit fournir "deux gros chênes pour réparer la porte de Franchimont et 30 à 35 bilardeaux d'orme pour faire les hourdements pour réparer une brèche" (117). Et en juillet de la même année, on mène des pierres pour la porte de Franchimont, depuis La Reid (118). D'autres travaux sont exécutés en 1690 et 1692 (119). Le tremblement de terre de 1692 produit de nouveaux dégâts ; deux cheminées et des toits sont "fracassés" (120). En 1697, ordre est donné de réparer la galerie du château et la "chambre au dessus de la porte" (121).

(105) A.E.L., *Chambre des comptes*, reg. 80, fol. 122.

(106) A.E.L., *Cour de justice de Theux*, reg. 142, fol. 223 v^o.

(107) *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 24, fol. 182 (ancienne numérotation). D'après une note manuscrite du docteur Tihon (Archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux). Il n'y a pas de fol. 182 dans l'actuel reg. 10 qui, normalement, correspond à l'ancien reg. 24.

(108) Note manuscrite de P. de Limbourg, sans référence (archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux). Retrouver ce plan, s'il existe, serait très précieux !

(109) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 13, fol. 101 v^o et reg. 16, fol. 237.

(110) (ABRY), *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège*, Liège, 1720, p. 169. Un peu plus loin, p. 201, l'auteur explique que Wathieu de Coswarem était un des capitaines des Liégeois lors du siège de 1487. Il prétend que la couleuvrine avait été enterrée à ce moment-là. Mais alors que signifie la date de 1527 ?

(111) S'écrit avec "i" ou "y", indifféremment. (P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 168).

(112) P. DE LIMBOURG, *Louis XIV et le marquisat de Franchimont*, dans *B.I.A.L.*, t. 11, 1872, p. 240 et 241. - F. TIHON, *Louis XIV et le marquisat de Franchimont*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 3, 1902, p. 188 à 227. - P. DEN DOOVEN, *op. cit.*, p. 55. - A. DOMS, *Le statut du marquisat de Franchimont aux temps modernes*, dans *B.S.V.A.H.*, t. 57, 1973, p. 104 à 190.

(113) A.C.T., *farde 9 (1676-1680)*, fol. 25.

(114) H. DE SONKEUX, *La vie à Verviers il y a trois siècles*, éd. L. Gason, Verviers, s. d., p. 54 (édition du manuscrit de Henri de Sonkeux écrit dans la seconde moitié du XVII^e siècle).

(115) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 15, fol. 125 v^o.

(116) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 19, fol. 233 v^o.

(117) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 22, fol. 159 v^o.

(118) Note manuscrite du docteur Tihon, sans référence (archives du chevalier Guy de Limbourg, à Theux). La carte de Ferraris renseigne une carrière entre Becco et La Reid, près de la "Maison à la pierre".

(119) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 19, fol. 355, reg. 20, fol. 8, 93 et 96.

(120) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 20, fol. 154 v^o.

(121) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 21, fol. 216 v^o.

c. LE XVIII^e SIECLE.

Des réparations routinières aux prisons, portes, fenêtres et toitures s'effectuent en 1701, 1702, 1712, 1720, 1725, 1731, 1734, 1736, 1737, 1739, 1741, 1742, 1746, 1747, 1751, 1755, 1756, 1758, 1760 (122). Le 26 mai 1758, le tonnerre tombe sur le château de Franchimont renversant "une tour", probablement la tourelle de guet du donjon, en causant un dommage considérable à la toiture (123). Un inventaire des réparations est dressé le 14 juin 1775. On signale des travaux à faire aux "toits du corps de logis" et aux "cinq cheminées" du château. Les toits "au dessus de l'écurie", de "l'allée joindante à la dite tour", et de la "galerie qui conduit à la chapelle", doivent être entièrement refaits. "Plusieurs colonnes qui portent les galeries sont dérangées" et une d'entre elles est tombée. Le toit de la "brasserie" nécessite aussi des réparations. On court de grands risques en passant sous "l'arcade ou espèce de portail au-dessus de laquelle est l'avenue qui conduit sur les remparts". Au total le devis s'élève à 3595-15-0 florins (124). En 1784, "le corps de gardes et la petite aile du bâtiment y joignant construit du temps de l'évêque Jean-Théodore de Bavière (1744-1763) est incendié" (125).

La description de Saumery n'est guère élogieuse : "Cet édifice subsiste encore aujourd'hui, mais on n'y entretient plus de garnison, si ce n'est lorsqu'on y enferme quelques malfaiteurs, auquel cas il est gardé par les communes de la Province. Les Apartemens du Gouverneur sont vastes ; mais comme il y demeure rarement, on n'y voit pas briller la magnificence" (126). Jean-Philippe de Limbourg dans *Les amusemens de Spa*, parus en 1783, n'est pas plus flatteur : "On remarqua, à un bon quart de lieue de Theux, un vieux château, placé sur une hauteur à l'autre côté de la rivière, bâti et fortifié à l'antique, dont les murailles, qui sont à créneaux, sont d'une épaisseur considérable. Ce château a un air de vétusté ; il n'est guères remarquable par d'autres qualités ; aussi il ne sert plus qu'à y enfermer les prisonniers du Marquisat de sa dépendance, dont Spa fait partie" (127). Pourtant, en 1724, vingt ans avant la publication des *Délices*, le château brilla par la magnificence des fêtes en l'honneur de la visite de Georges-Louis de Berghes. Une garde d'honneur l'escorta de Franchimont à Verviers, où il fit sa joyeuse entrée (128).

Après la réunion de Marché à Theux, le 26 novembre 1712, la garde est confiée à Theux. Il semble qu'elle soit insuffisante. Des individus parviennent à escalader les murs et à emporter un prisonnier. Georges-Louis de Berghes fait réparer les cachots. Mais peu de temps après, un prisonnier disparaît après avoir percé la voûte de sa cellule. On pense donc à renforcer la garde. Theux doit fournir six hommes. Le magistrat s'en plaint au prince et demande l'atténuation de cette corvée. Dans une supplique du 5 janvier 1732, il affirme que toute évasion est impossible : "Aucun ne pourra se sauver de ce château quand les portes en seront bien fermées, tout est trop fort à Franchimont pour cela, le rempart est trop haut pour être escaladé, quant au donjon il est impossible d'y entrer ni d'en sortir tout étant fermé et les prisons qui sont dans son enceinte sont dans des trop épaisses murailles pour pouvoir être percées". Le prince-évêque réduit alors à deux hommes la garde des prisonniers, sauf en cas de sentence de mort. Mais la nuit du 12 au 13 janvier 1742, un certain Adam Pirnay, enfermé dans le donjon, est délivré par une bande d'hommes armés (129).

Trois inventaires du mobilier dressés au cours du XVIII^e siècle sont connus. Philippe de Limbourg souligne, avec raison, l'intérêt de ce genre de documents, qui nous éclairent sur la vie du gouverneur et de son personnel. En outre, ils nous permettent de parcourir l'intérieur des pièces, qui

(122) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 22 à 37.

(123) A.-J. MATHIEUX, *Mémoire de M. Sébastien Ydon*, Verviers, 1938, p. 19.

(124) Voir *infra*, p. 102.

(125) A.E.L., *Chambre des comptes, protocoles*, reg. 49, fol. 35.

(126) (P.L. DE SAUMERY), *Les Délices du Pays de Liège*, t.3, Liège, 1743, p. 243.

(127) J.-P. DE LIMBOURG, *Les amusements de Spa*, 2e vol., Amsterdam, 1783, p. 282.

(128) A. BODY, *op. cit.*, p. 81. - P. DE LIMBOURG, *Le château de Franchimont au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Liège, 1919, p. 17.

(129) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 16 à 19.

sont nommées une à une (130). Le premier de ces inventaires, de 1705, et le second, de 1733, sont publiés par de Limbourg, en annexe (131). Le troisième, de 1791, est resté inédit (132).

Celui de 1705 est le plus complet. Le bourgmestre et les échevins de Theux se rendent d'abord dans "la chambre au perdrye au dessus de la grande salle". De là, ils visitent une "chambre voisine", puis "la chambre au degrez" qui joint "un petit cabinet", la "chambre du prince", la galerie devant la chapelle, la chapelle, le "dessus des escuries des chevaux" où il y a un tas de foin, "la chambre au fromages", la "chambre du chasseur" où se trouve notamment "une corde avec la roulette qui serve à tirer le foin et le grain en haut", quatre greniers. Ils pénètrent aussi dans "l'esteuf". Ils vont dans la "chambre où les valets mangent" où il y a neuf vaches et deux génisses, dans la "chambre du corps de garde", dans la "brassinne", dans la grange et l'écurie des chevaux. L'arsenal contient "dix huit fauconaux ou hack de fer et un démonté, deux petits toneau de poudre à canon, item trois fort petites mandes dans lesquels il y a des balles de musquette de fusil, il y a aussy quantité de grenade chargée et non chargée, un petit monceau de balle de fauconaux ou petit canon et environ 50 ou 60 toise de meche". Après s'être trouvés au "pied de lammontée de la thour", les visiteurs entrent dans le fournil et la cave "qu'on appelle à la bonne biere". La citerne possède "deux selles et la rue y servante". Il est aussi question de la "cave à la petite bierre", de la "cave au laid" et de la "première cave au laid". On remonte ensuite à l'étage pour voir la "chambre de la servante", puis on redescend "dans la grande salle embas" ornée d'une tapisserie de haute lisse et richement meublée (table avec couvert, miroir, horloge, deux autres tables, quatorze sièges couverts de cuir rouge, un fauteuil, "deux chemions de fer cru"). Il est question de "la chambre derier la grande salle", du "cabinet de monsieur le Comte de Linden". Enfin, la visite se termine par la cuisine et la cour du donjon.

L'inventaire de 1733 reprend une partie des locaux énumérés en 1705. Il précise que "l'éteuve" est à côté de la "cuisinne" et distingue celle-ci de la "vieille cuisinne". Le mobilier est beaucoup moins abondant en 1791, mais atteste que Franchimont est toujours habité par du personnel.

Dans sa phase franchimontoise, la révolution épargne d'abord le château. Le 7 septembre 1789, il sert même de lieu de réunion pour le Congrès de Polleur, qui élabore un plan de défense du pays. Mais l'année suivante s'achève dans le désordre complet. Avant la restauration du prince-évêque de Hoensbroeck, le château est une première fois dévasté. Pendant l'occupation française, à partir de 1792, l'administration révolutionnaire y enferme des prisonniers. Mais après le départ des soldats de la Convention, en mars 1793, le sac du château commence. Le 16 décembre, le lieutenant-gouverneur de Lancelin surprend dix-sept personnes occupées à dévaster l'intérieur du château. Le 19, le prince, lors de son Conseil privé, enjoint à l'officier de poursuivre tous ceux qui avaient coopéré à la destruction du château. Lancelin ouvre une enquête le 11 avril 1794 : on a volé les plombs des toitures ; la galerie "à gauche en entrant dans la cour" a été entièrement abattue (133). Le 26 juin, la bataille de Fleurus met fin pour toujours à la domination des princes-évêques de Liège.

Franchimont devient bien national. La municipalité de Theux doit, à son tour, intervenir contre les pillards. Elle invite le commandant à mettre une garde au château, à perquisitionner au village de Marché, rempli de matériaux volés. Ces mesures sont vaines. Le 7 novembre 1795, l'agent national Pirlot demande à la municipalité de faire transporter les matériaux de quelque valeur au couvent des dominicaines de Theux, où est installée une fabrique de salpêtre. Dans son expertise du 28 messidor de l'an VIII (17 juillet 1800), le géomètre L.-J. Caro constate la ruine complète de l'édifice (134).

(130) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 9 et 10.

(131) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 33 à 35.

(132) Voir *infra*, p. 104.

(133) A.E.L., *Archives communales de Theux*, farde 28, fol. 29 (détruit). Copie manuscrite par P. de Limbourg dans les archives du chevalier Guy de Limbourg à Theux.

(134) P. DE LIMBOURG, *op. cit.*, p. 21 à 27. - Voir aussi, sur la période révolutionnaire : A. DOMS, *Les 25 séances du Congrès de Polleur*, Theux, (1964).